PPRT Donges

# INFOS

## ADZRP

**INFOS ADZRP n° 132 JUIN 2020**

**http://adzrp.e-monsite.com**
**adzrp44@gmail.com**

**https:**//coordinationseveso@wordpress.com

# 28 juin - 2 ème tour des ELECTIONS MUNICIPALES.
# L'ADZRP S'ADRESSE AUX CANDIDAT(E)S.

Madame, Monsieur,

4 listes briguaient la gestion de la ville de Donges à l'occasion des élections municipales de 2020 .
Une d'entre-elles, « Donges solidaire, citoyenne », avait répondu à nos premières interrogations. Une seconde, « Donges avec vous », avait choisi de nous rencontrer.
Les deux autres ignoraient notre questionnement. Nous ne pouvons imaginer que ce soit là, la preuve du peu d'intérêt porté aux inquiétudes des habitants.
A l'issue du premier tour du 15 mars 2020, toutes les listes obtenaient des résultats leur permettant de se présenter au second tour prévu le 28 juin prochain.
La pandémie liée au covid 19 accompagnée d'une longue période de confinement a mis en évidence les incohérences, les inadaptations et les faiblesses des politiques menées par les gouvernements successifs voire les élu(e)s quel que soit leur niveau de responsabilité.
A l'aune de cette crise dont les effets sont encore réels, on mesure la nocivité des choix imposés contraires aux exigences exprimées par les citoyens.

Compte tenu de ces différents éléments et sans oublier les remarques formulées dans notre courrier en date du 14 février dernier, nous souhaitons recueillir votre avis sur des sujets qui interpellent les habitants :

**POLLUTION ATMOSPHERIQUE :**

Nombreux sont celles et ceux qui s'inquiètent des niveaux de pollution non sans conséquence sur la santé publique. Les différents rapports établis sur ces sujets attestent nos propos.
A-t-on la volonté d'agir pour en diminuer l'intensité jusqu'à contester les choix et/ou exigences industriels ?
Si la qualité de l'air est une exigence forte, il est indispensable que des moyens de contrôles (capteurs par exemple) soient installés afin d'identifier les polluants, d'en mesurer les volumes rejetés dans l'air, d'analyser leurs conséquences sur la santé humaine, l'objectif étant de diminuer drastiquement leur propagation.
D'autres nuisances affectent la vie des Dongeoises et Dongeois : le bruit récurrent en est une qui va jusqu'à perturber le sommeil de résidents, les odeurs qui régulièrement empestent notre environnement.

**PLUS DE DÉMOCRATIE :**

Il nous paraît indispensable que la population soit informée de l'ensemble des dossiers touchant à la vie de la cité. Réfléchir collectivement à la réalisation de tel projet en amont de la prise de décision nous paraît essentiel. Nous avons souvent été surpris de constater que des projets intéressant la population étaient entérinés sans véritable débat et sans que la population en soit largement avisée.
Nous citerons pour mémoire quelques exemples : notre proposition de tracé alternatif de la voie ferrée, la demande de l'industriel Total à déroger à une directive européenne, le renouvellement de la concession du stockage souterrain de propane liquéfié, l'enfouissement de lignes électriques à très haute tension en liaison avec la construction du parc éolien en mer, l'installation de centrales photovoltaïques sur des terrains pollués voir inondables, la construction d'une chaufferie bois sur le terrain de Liberge ...

La commune, forte de l'appui de ses administré(e)s, peut être en capacité de résister à certains d'entre eux.
On ne peut pas systématiquement favoriser les enjeux économiques au détriment des enjeux environnementaux, se réfugier parfois derrière la fatalité ou son impuissance, le risque étant d'apparaître inopérant aux yeux de la population.
Faire vivre la démocratie, intéresser le citoyen à la vie de la cité est une règle qu'il est nécessaire de développer.
L' échange avec les associations est une voie à explorer.
Cette nouvelle adresse en votre direction sera rendue publique ainsi que les réponses que vous apporterez aux interrogations et propositions que vous formulerez.
Dans l'attente, nous vous prions de croire à l'assurance de nos sentiments cordiaux.

# RTE : réunion du 9 juin :
# UNE PRESENTATION QUI NE CONVAINC PAS LES PARTICIPANTS .

7 dongeois (riverains et ADZRP) et 3 représentants de RTE se sont rencontrés le 9 juin. RTE ayant refusé la présence d'un représentant de la Municipalité prétextant la période pré-électorale, le Maire de la commune n'a pas pu participer à cet échange.

Si les explications techniques ne sont pas contestées, celles relatives aux conséquences sur la santé humaine restent beaucoup plus prudentes.

Nous demandions :
- une mesure des champs électromagnétiques : avant la mise en service de l'installation, au moment de sa mise en exploitation et après, à des moments et lieux différents mais aussi lorsque le parc tournera à plein régime.
- la participation de riverains au sein du comité de suivi qui devrait normalement être installé.

Des démarches doivent être engagées (par le Maire de la commune et RTE) pour faire aboutir ces exigences. Par ailleurs, notre demande d'une réunion publique a été rappelée avec force.

*NB : chaque riverain(e) est appelé(e) à manifester son opposition au projet en apposant un message sur son terrain.*

LES ONDES ELECTROMAGNETIQUES UN DANGER INVISIBLE ?

LES ONDES ELECTROMAGNETIQUES UN DANGER INVISIBLE ?

LES ONDES ELECTROMAGNETIQUES UN DANGER INVISIBLE ?

# STOCKAGE SOUTERRAIN DE PROPANE LIQUEFIE :

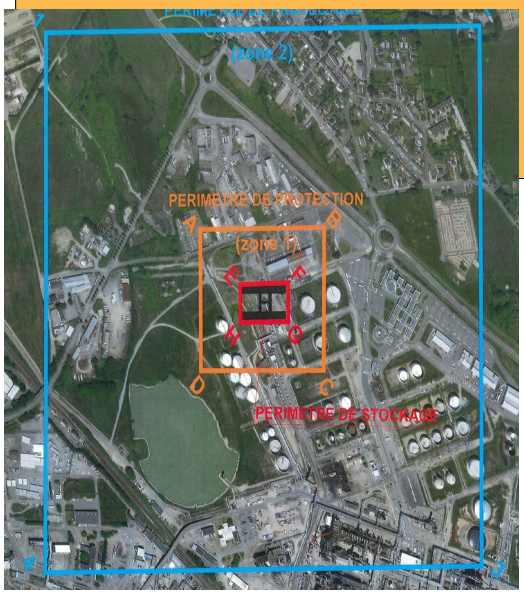


## Total Raffinage France demande la prolongation de la concession pour une durée de 25 ans.

Mis en service en 1977, le stockage de propane d'un volume de 80 000 m³ est effectué dans une caverne artificielle taillée à une profondeur de 112 à 134 m.

Le Ministère de l'environnement a mis en place une consultation publique ouverte du 2 au 17 juin : (http://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr/projet-de-prolongation-de-la-concession-de-a2151.html)

**Nombreuses sont les interrogations.**

L'ADZRP considère que les éléments fournis dans le cadre de la consultation publique portant sur la demande de prolongation de la concession du stockage souterrain par la société Total Raffinage France manquent de précision et de transparence.
Ils n'apportent pas les garanties suffisantes d'une réelle mise en sécurité de la structure pour les 25 années à venir.

Qui peut croire que même les constructions les plus fiables ne subissent pas les effets du vieillissement ?
Or, la notice d'impact mise à disposition dans le cadre de la consultation ne donne aucune information sur la vétusté, la durée de vie des équipements ou leur maintenance.
Tout ce qui concerne la sécurité, la surveillance des ouvrages de fond, les Études De Danger restent du domaine confidentiel.

Après 50 ans, il est cependant très probable qu'il y a eu un vieillissement et des dégradations des équipements des puits !!!

Pourquoi, dans les documents de la consultation les ouvrages d'accès entre le stockage et la surface ne sont-ils pas décrits mais « curieusement confidentiels » ?

Dans quel état peuvent être les parois et équipements ?

Ces installations ont été construites selon les normes des années 70.

En 2013, s'appuyant sur l'accidentologie constatée dans le monde, l'INERIS a publié le document "Règles méthodologiques applicables aux études de danger des stockages souterrains", qui souligne ( page 48 et suivantes) que des phénomènes d'effondrement généralisé ou localisé pourraient affecter les anciens stockages souterrains contrairement aux plus récents.

Le fait qu' aucun accident n'ait été à déplorer dans le monde concernant des ouvrages de stockages souterrains en cavité minée de GPL d'une technologie similaire à celle de Total-Donges (à confinement hydrodynamique), comme le souligne l'industriel dans son étude d'impact, ne peut assurer que cela ne se produira pas dans les 25 années à venir. La faible probabilité d'un accident ne signifie pas son impossibilité ... Le réchauffement climatique, déjà visible ces dernières années notamment sur la sécheresse et les températures dans la région, peut conduire à une réduction des nappes phréatiques et potentiellement à diminuer leur contribution à la pression qui maintient le propane dans la cavité.

Quelle mesures seraient alors prises ?

Les questions sont nombreuses, les réponses doivent être apportées à l'ensemble des habitants.

Pour l'ADZRP, c'est en fonction des informations portées à la connaissance des riverains que la prolongation de la concession doit être évaluée.

# PLUI : PASSAGE EN ZONE U EN ZONE AA1a

Le 30 avril 2020, l'ADZRP s'adressait au Maire de la Commune et à Jean Marc NICOLLET, tous deux conseillers communautaires :

Extrait : *« Cependant le rattachement d'un si grand nombre d'habitations à un secteur référencé « zones agricoles pérennes éloignées des secteurs habités » ne manque pas d'inquiéter les propriétaires sur d'éventuelles conséquences.*
*Nous souhaitons pouvoir comprendre et connaître les raisons qui ont motivé ces changements.*
*Nous espérons que vous pourrez apporter des réponses à notre demande. »*

Le Maire de la Commune nous a informés oralement qu'il avait adressé notre courrier à la CARENE . Pour l'heure, aucune réponse…

La délibération du Conseil Municipal de Donges réuni le 20 juin 2019 présente le PLUI.
Vous lirez ci-dessous un extrait de l'argumentation développée par le Maire de la commune pour justifier le maintien de plusieurs secteurs en zones constructibles (fin de la page 34/début de la page 35):

*"Le résultat qui arrive ce soir du PLUi arrêté, est le fruit d'un travail d'échanges où nous avons obtenu un certain nombre d'avancées, par rapport à ce qui était préconisé par les services de l'Etat. Les avancées sont, un certain nombre de quartiers, où il était envisagé par la DDTM de les requalifier en écart, et donc en zone non constructible, nous avons obtenu avec l'appui de la CARENE de les maintenir dans ce PLUi, sous forme de hameau, sur des critères précis de densité, de l'habitat existant, de linéarité, ou de la forme du village, et des équipements existants, etc. A l'issue de nos échanges, nous avons maintenu la qualification de hameau, notamment dans le secteur des Brouzils et la Crépelais, dans le secteur d'Assac, la Roulais, la Mégretais, la Mornais, également dans le secteur d'Er, Hélé, la Diguenais, et dans un autre secteur qui est celui de Maca, Sem, le Perron, le Pavillon, Gaverly. Ce sont des secteurs qui auraient pu être radiés d'un trait de la constructibilité, et les efforts que nous avons menés, les arguments de conviction que nous avons portés, que nous avons portés collectivement avec la CARENE, ont permis de maintenir la constructibilité dans ce PLUi arrêté."*

**Visiblement, les zones Rue Parscau Duplessis – la Martignère font les frais des tractations …**
**A vérifier lorsque nous recevrons la réponse de la CARENE.**

---

**Les COURRIERS EN ATTENTE DE REPONSE :**

Lettres - au Préfet en date du 27052020 : Quelle réponse à notre demande d'étude épidémiologique ?
- au sous Préfet, le 14042020 sur le même sujet
- aux conseillers communautaires (maire de Donges et JM Nicollet) le 20042020 demande d'explication changement dénomination parcelle U en zone AA1a, répertoriée « grandes zones agricoles pérennes éloignées des secteurs habités ».

**Les PROCHAINS RENDEZ-VOUS :**
- 29 juin Rencontre FNE- Examen des différents dossiers – GDE – Etude épidémiologique - Pollutions – lignes électriques à THT – Centrale Photovoltaïque – Voie Ferrée…..
6 juillet : Audience avec Madame Audrey DUFEU-SHUBERT, Députée 8ème circonscription de St Nazaire
Date non fixée pour une rencontre avec Air Pays de la Loire / Pollutions atmosphériques notamment.